

# AKTEN BURGERLIJKE STAND POPPEL

## 1811

Geboorteaangiften-Huwelijksakten-Overlijdensaangiften

### Akte afdrukken?

- ga naar de akte die je wilt afdrukken
- selecteer op je adobe reader "printen"
- zet een vinkje bij "Huidige pagina"
- klik op OK

### Een realisatie van:



### Met dank aan:



Gemeentebestuur Ravels

N. N.  
M.

Leun mille huit cent onze de L'Empire, le quatorze du  
mois de janvier a oude heures du matin, pardevant nous  
Jean Baptiste le Dieux de Maria, officier de Letat Civil  
de la Commune de Poppel, Canton d'Ardenne, Departement  
des deux nettes, sont comparez a dieux de bon age de  
quarante sept ans Cultivateur ne et demorant a Poppel  
fils majeur de Jean Baptiste de bonnet de dieux a Poppel  
le treize janvier au mille sept cent soixante quinze,  
Comme il est constate par acte de dieux de dieux a Poppel  
le vingt sept decembre au mille huit cent dix, a Antoin  
krabben de dieux a Poppel le neuf janvier au mille sept  
cent quatre vingt deux, Comme il est constate par acte  
de dieux de dieux a Poppel le vingt sept decembre au mille  
huit cent dix, —

Pt Jeanne Marie Lemmens agee de treize trois ans  
ne a laqueville de dieux a Poppel devenue fille  
majeure d'adieu Lemmens Cultivateur demorant a laque  
ville de dieux present et consentant, et d'Elisabeth  
van der Au de dieux a laqueville le quinze octob

au mille sept cent quatre vingt trois comme il est  
constaté par acte de décès de l'un à l'âge de  
le vingt six Decembre au mille huit cent dix lesquels  
nous ont requis de procéder a la celebration du mariage  
projeté entre eux, et dont les publications ont été faites  
devant la principale porte de l'église, savoir le premier  
le trent Decembre dix huit cent dix, et la seconde le six  
janvier mois suivant, a onze heures du matin.  
Aucune opposition au dit mariage, nous  
ayant été signifiée, faisant droit a leur requi-  
sition, après avoir donné lecture de toutes les pieces en  
dessus mentionnées et du Chapitre six du titre du Code  
Napoléon intitulé du mariage, avons demandé  
au futur époux, et a la future épouse. S'ils veulent  
se prendre pour mari et pour femme. Chacun d'eux  
aquisit répondu séparément et affirmativement de l'avoir  
au nom de la Loi qu'adieu de bout et pour une  
Lemme sont unis par le mariage. De quoi avons dressé  
en présence de Jean Baptiste Wouters âgé de quarante  
trois ans tisserand beau frere du futur, Wilhem Lommen  
âgé de trente une ans domestique Charpentier demeurant  
à l'art et tisserand frere de la future, Jean Baptiste Timmer-  
mans âgé de trent trois ans fils cultivateur, et Jean Louis  
âgé de quarante deux ans Cordonnier tous les trois dou-  
ciliés a proposés lesquels après qu'il lecture leur ce a  
été officiellement donné lecture ont signé avec nous et les  
parties contractantes ainsi le pere de la future, pour  
la future qui a déclaré de sa libre espérance,

A de font

marque X de Jeanne Marie Lommen

J. Lommen

W. Lommen, Blummann

J. P. Engels

J. B. Blummann



approuvé le mot  
dans le premier  
ligne W. S. Diemann  
maire

L'an mille huit cent ~~et~~ <sup>de</sup> L'Empire, le jour 2<sup>ème</sup> du  
mois de janvier à neuf heures du matin, par  
devant nous Jean Baptiste W. S. Diemann, officier de l'état  
Civil de la Commune de Pöppel, Canton d'Ascendorck, Département  
des deux nettes, est Jean Baptiste Hildebrandt âgé de cinquante  
trois ans Catholique né à Reithy domicilié à Pöppel, lequel nous  
a présenté un enfant de sexe féminin né à Pöppel ce jour  
d'hui à six heures du matin, de Luis Declaunt et de Marie  
Catherine Wendrich son épouse âgée de quarante quatre  
ans née et domiciliée à Pöppel, à laquelle il a déclaré vouloir  
donner les prénoms de Dorathé Marie, les dits déclarations  
et présentations faites en présence de Martin De Donckie âgé  
de trente neuf ans Catholique, et Henri van Raek âgé de  
trente ans Catholique, tous deux domiciliés à Pöppel, et ont  
les pères et témoins signés avec nous le présent acte de naissance  
après qu'il leur en a été faite lecture. J. C. Hildebrandt

Henri van Raek M. De Donckie

W. S. Diemann

approuvé le mot  
dans le premier  
ligne W. S. Diemann  
maire

L'an mille huit cent et onze de L'Empire, le deux <sup>du</sup> ~~du~~ mois de  
février à neuf heures du matin, par devant nous Jean Baptiste  
W. S. Diemann, officier de l'état Civil de la Commune de  
Pöppel, Canton d'Ascendorck, Département des deux nettes, est  
Compagnon Henri van Raek de Ma âgé de trente ans journalier  
né à Hilvarenbeek domicilié à Pöppel, lequel nous a présenté  
un enfant de sexe masculin né en cette Commune ce jour d'hui  
à cinq heures du matin, de Luis Declaunt et d'Anne Catherine  
Wendrich son épouse âgée de trente sept ans née à Hoogstraten  
domiciliée à Pöppel, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms  
de Jean Baptiste, les dits déclarations et présentations faites en  
présence de Nicolas Haagen âgé de vingt cinq ans Catholique  
et Adrien van Beurden âgé de trente six ans journalier,  
tous deux domiciliés à Pöppel, et ont les pères et témoins signés  
avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en  
a été faite lecture, acceptée la part qui a déclaré de ne savoir  
écrire.

marques de Henri van Raek N. Haagen  
W. S. Diemann  
maire

N. 4.  
N.

L'an mille huit cent et onze de L'empire le trois du mois  
de février à huit heures du matin par devant nous Jean Baptiste  
Diermans Maire, officier de L'état Civil de la Commune de  
Poppoel, Canton d'Uerendonck Département des deux nettes, est  
Compara Godfriedus Gieberghs âgé de trente-neuf ans journalier  
né et domicilié à Poppoel lequel nous a présenté un enfant du  
Sexe masculin né en cette Commune hier à cinq heures de relevé  
De lui déclarant et de Lucie Staes son épouse âgée de vingt  
huit ans née à Hoogenboom domiciliée à Poppoel auquel il  
a déclaré vouloir donner les prénoms de Hermann, les  
dits Déclarations et présentations faites en présence de  
Joseph van Eyndhoven âgé de trente cinq ans Cultivateur  
et Gerard Godschalk âgé de quarante trois ans journalier  
tous deux domiciliés à Poppoel et ont les pères et témoins signés  
avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a  
été faite lecture. Accepté le père qui a déclaré de ne savoir écrire,  
maire J de Godfriedus Gieberghs, C. de Eyndhoven  
G. Godschalk // D. Diermans

N. 5.  
N.

L'an mille huit cent et onze de L'empire le trois du mois de  
février à neuf heures du matin par devant nous Jean Baptiste  
Diermans Maire, officier de L'état Civil de la Commune de  
Poppoel, Canton d'Uerendonck, Département des deux nettes, est Com-  
para Adolphe Keyser âgé de trente ans Cultivateur né et domi-  
cilié à Poppoel lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin  
né en cette Commune ce jour d'hui à une heure du matin, de  
lui déclarant et de Marie Christine Aerts son épouse âgée de  
vingt cinq ans née à Hibernumbeck domiciliée à Poppoel, à laquelle  
il a déclaré vouloir donner les prénoms de Anne Marie  
Les dits Déclarations et présentations faites en présence de Henri  
van Raek âgé de trente ans Cultivateur, et Jean Engel âgé  
de quarante deux ans Cordonnier, tous deux domiciliés à Poppoel  
et ont les pères et témoins signés avec nous le présent acte de  
naissance après qu'il leur en a été faite lecture,  
N Keyser // D. Diermans  
Jean Engel



No. 6.

L'an mille huit cent onze, de L'Empire, le 3<sup>e</sup> Lundy  
vingt cinq du mois de février à onze heures du  
matin, par devant nous Jean Baptiste D'Assensons, Maire  
officier de L'état Civil de la Commune de poppel, arrondissement  
de Lunenburg, Département de Deux nettes, tout  
Compagnon adieu Laureyssen âgé de trente quatre ans  
domestique, né et domicilié à Weetloc, veuf de Hornidina  
Gruythuycke décédée à poppel le dix janvier an mille  
huit cent dix, comme il est constaté par acte de décès  
délivré à poppel le huit février L'an mille huit cent onze  
fils majeur de feu Nicolas Laureyssen, et de Françoise  
van der Broek célibataire domiciliée à Weetloc

Et Marie Theres van hees âgée de trente quatre ans  
servante née et domiciliée à poppel fille majeure de heuri  
van hees décédée à poppel le dix neuf janvier L'an mille  
Sept cent quatre vingt trois, comme il est constaté par  
acte de décès délivré à poppel le huit février an mille  
huit cent onze, et d'Adrienne frankes célibataire domiciliée  
à poppel, ci présent et consultant, lesquels nous ont  
requis de procéder à la célébration de mariage projeté  
entre eux, et dont les publications ont été faites à poppel  
et à Weetloc devant la porte de L'église paroissiale  
Savoir la première publication le dix du mois de février  
et la seconde le dix sept du mois courant à onze heures  
du matin, aucune opposition au dit mariage ne nous  
ayant été signifiée faisant droit à leur requête  
après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus  
mentionnées et du Chapitre six de titre du Code Napo-  
léon, intitulé du mariage, nous demandé au  
futur époux, et à la future épouse s'ils veulent  
se prendre pour mari et pour femme (chacun d'eux  
ayant répondu séparément et affirmativement  
declarons au nom de la Loi qu'adieu Laureyssen





a déclaré Donner les prénoms de Jeanbaptiste Lutz  
 lequel enfant est né de main Catharine  
 Woostenborg épouse de Conseil Dickens journalier  
 malade Domiciliés a Poppel, la dite déclaration faite  
 en présence d'Antoine aben âgé de quarante quatre  
 ans Cultivateur, et Adrien heindrickx âgé de quarante  
 trois ans Cultivateur, tous deux Domiciliés a Poppel, et ont  
 les déclarants et témoins signés avec nous le present  
 acte de naissance, après qu'il leur en a été faite  
 lecture, accepté la déclaration qui a déclaré de ne savoir  
 l'Esprit. / marque / d'Adrienne Franke

Adrienne heindrickx, a. aben W. Dickens  
 marié

N<sup>o</sup> 8.  
 D.

Le mille huit cent onze de L'Empire le vingt cinq du  
 mois de février a cinq heures de relevée, par devant nous Jean  
 baptiste Dickens Maire, officier de L'état civil de la Commune  
 de Poppel, Canton d'arrendement, Département des deux nettes, ont  
 comparu Conseil heindrickx âgé de quarante six ans Cultivateur,  
 et Lambert bocke âgé de soixante quatre ans Cultivateur  
 tous deux voisins Domiciliés a Poppel, lesquels nous ont déclaré  
 que Willemine van Hal âgée de cinquante neuf ans élève  
 née a alphen domiciliée a Poppel, veuve de Jean pierre heids,  
 fille de Jean Adrien van hal, et Elisabeth Laureyffer, est  
 décédée ce jour d'hui a trois heures de relevée, en la maison  
 L'Ca. Section première, et les déclarants ont signés  
 avec nous le present acte, après que lecture leur  
 en a été faite.

C. heindrickx W. Dickens  
 L. bocke W. Dickens  
 marié



N. 9.  
N.

L'an mille huit cent onze De L'Empire, le Sept du mois de  
mars à dix heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Lohr  
maire Maire, officier de L'état Civil de la Commune de Pöppel,  
Canton d'Arundorck, Département des deux rittes, est comparu  
Abraham Lauerer âgé de trente cinq ans journalier né  
à Wolfelace domicilié à Pöppel, lequel nous a présenté un  
enfant du sexe masculin né en cette Commune, ce jour d'hui  
à sept heures du matin, de Louis Daclaus et de Johanna  
Lambrecht. Son épouse âgée de trente ans née à Barden  
nafran domiciliée à Pöppel, auquel il a déclaré qu'il  
souhaitoit donner les prénoms de Adrien, les dits  
déclarations et présentations faites en présence de  
Jean Baptiste Wouters âgé de quarante trois ans tisserand, et  
Cornel de graef âgé de quarante trois ans Cultivateur tous deux  
domiciliés à Pöppel, et ont les pères et tuteurs signés avec nous  
le présent de naissance, après qu'il leur en a été faite lecture.

Abraham Lauerer M. Wouters

Cornel de graef M. Adrien

N. 10.

L'an mille huit cent et onze De L'Empire le Dixsept  
du mois de mars à neuf heures du matin, par devant  
nous Jean Baptiste Lohr Maire, officier de L'état  
Civil de la Commune de Pöppel, Canton d'Arundorck  
Département des deux rittes, sont comparus Antoine  
Aber âgé de quarante quatre ans Cultivateur, et Marie  
Lumme âgé de trente ans Cultivateur tous deux domiciliés  
à Pöppel, lesquels nous ont déclaré que Corniel  
Dickens âgé de quarante quatre ans journalier né à  
Wolter domicilié à Pöppel, épouse de Marie Catharine  
Wolter borgé domicilié en cette Commune, fils de Jean  
Jacques Dickens et Elisabetha Bax, est décédé hier  
à dix heures du soir en la maison N. 2 Section  
deux, et les testaments ont signés avec nous le présent  
acte, après que lecture leur en a été faite,

A Aber M. Emmer Lohr

N. 11.  
N.



L'an mille-huit cent onze de L'Empire, le dix 5<sup>e</sup> L<sup>re</sup>  
 huit du mois de mars à neuf heures du matin  
 par devant nous Jean-Baptiste Widemann, Maire, officier de L'état  
 Civil de la Commune de Poppel, Canton d'Arendonck, Département  
 des Deux-Nethes, est comparu Jacques Hendricky âgé de vingt-  
 quatre ans natif de la ville de Poppel, lequel nous  
 a présenté un enfant de sexe masculin né en cette Commune  
 ce jour d'hui à deux heures du matin, de lui déclarant et d'avec  
 son épouse, âgée de vingt-neuf ans née et domi-  
 ciliée à Poppel, lequel il a déclaré vouloir donner les surnoms  
 de Theodor, les dits déclarations et présentations faites en  
 présence de Henri Louvarts âgé de cinquante-sept ans tisserand  
 et son fils âgé de cinquante-six ans tisserand, tous deux  
 domiciliés à Poppel, et ont les père et témoins signés avec nous  
 le présent acte de naissance après qu'il leur en a été faite lecture,  
 Jacobus Hendricky, H. van der Vliet, C. van Gils,  
 J. Widemann

N. 12.  
N.

L'an mille-huit cent onze de L'Empire, le vingt-trois du  
 mois de mars à cinq heures de relevée, par devant nous Jean-  
 Baptiste Widemann, Maire, officier de L'état Civil de la Commune  
 de Poppel, Canton d'Arendonck, Département des Deux-Nethes, est  
 comparu Adriaen Elisseu âgé de cinquante-six ans tisserand  
 domicilié à Poppel, lequel nous a déclaré que ce jour d'hui à  
 trois heures de relevée la fille Marie Elisseu âgée de vingt-  
 quatre ans fille de Poppel, en cette Commune, est accouchée  
 dans la maison d'un enfant de sexe masculin, qu'il nous  
 présente, et auquel il donne les surnoms et prénoms d'Elia  
 Elisseu, les dits déclarations et présentations faites en présence  
 d'Adriaen van Hees âgé de quarante-deux ans adjoint du maire  
 et Henri de Jongh âgé de cinquante-trois ans garde Champêtre  
 tous deux domiciliés à Poppel, et ont les déclarant et témoins  
 signés avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur  
 en a été faite lecture, accepté le présent acte qui a déclaré de se  
 avoir signé.  
 Adriaen van Hees, H. de Jongh, J. Widemann

N<sup>o</sup> 12  
D.

Un mille huit cent onze de L'Empire le quatre du mois  
d'avril à six heures de relevée, par devant nous Jean Baptiste  
Lodemann Maire, officier de L'état civil de la Commune  
de poppele, Canton d'Arcenouck, Département des deux Nettes,  
not Compain Conscil<sup>er</sup> valet<sup>er</sup> agé de quarante six ans natif de  
et Antoine Baz agé de trente six natif de  
Voisins domiciliés à poppele, lesquels nous ont déclaré que  
Christine de Jongh agé de quarante trois natif de  
et domiciliée à poppele, épouse de Cornelia Smolders  
née en cette Commune, fille de feu Gerard de  
et de Cornelia Wilkens, et décédée le jour d'hui  
quatre heures de relevée en la maison N<sup>o</sup> Section  
première, et ont les Déclarations signés avec nous le  
présent acte, après que lecture leur en a été faite,

Antoine Baz *Cor. valet* J. B. Lodemann  
Maire

N<sup>o</sup> 14  
N.

Un mille huit cent onze de L'Empire, le cinq du mois  
d'avril à huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste  
Lodemann Maire, officier de L'état civil de la Commune  
de poppele, Département des deux Nettes, Canton d'Arcenouck,  
not Compain Martin de Doncker agé de trente huit ans  
Coulangee, né à Arcis domicilié à poppele, lequel nous a  
présenté un enfant du sexe féminin né à poppele hier  
à dix heures du soir, de lui déclarant et de Jeanne Cornelia  
Lodemann son épouse, agée de quarante quatre ans née et  
domiciliée à poppele à laquelle il a déclaré vouloir donner  
les prénoms d'Adrienne Marie, les dits Déclaration  
et présentation faites en présence de Henri van Raek  
agé de trente ans natif de  
et Jean Engels agé de  
quarante deux ans natif de  
et ont les père et témoins signés avec nous le présent acte de  
naissance après qu'il leur en a été faite lecture

Jean Engels M. Dedonckere M. Lodemann  
Maire  
H. van Raek



N. 17.  
D.

L'an mille huit cent onze de L'Empire, le vingt quatre  
du mois d'avril a neuf heures du matin par devant nous Jean  
baptiste Wiermans Maire, officier de L'état civil de la  
Commune de Poppel, Département des deux nettes, Canton  
d'arendonk, est comparu Jean van Hils âgé de quarante  
trois ans Cultivateur, et Jeanne van Heyst âgé de trente  
huit ans Cultivateur, tous deux voisins domiciliés à Poppel,  
lesquels nous ont déclaré que Cornil Muiders âgé de  
de huit jours né à Poppel, fils de Jean Muiders Culti-  
vateur et de Joanne Marie van Hils domiciliés à Poppel  
est né le dit huit à douze heures en la maison N. 3  
Section deux, et ont les déclarans signé avec nous le  
présent acte après que lecture lui en a été faite et  
reçue le second témoin qui a déclaré de ne savoir être  
Jan van Hils  
Wiermans

N. 18.  
N.

L'an mille huit cent onze de L'Empire, le neuf du mois  
de mai a quatre heures de relevée par devant nous Jean  
baptiste Wiermans Maire, officier de L'état civil de la  
Commune de Poppel, Département des deux nettes, Canton  
d'arendonk, est comparu Jean van Tilborg âgé de vingt  
sept ans tanneur, né à alphen Domicilié à Poppel,  
lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né à  
Poppel ce jour d'hui à trois heures du matin, de lui déclarant  
et de Joanne Dickens son épouse âgé de vingt cinq  
ans né à domicilié à Poppel, à laquelle il a déclaré  
vouloir donner les prénoms de Joanne Marie, les dits  
Déclaration et présentation faites en présence de Charles  
Keyders âgé de soixante huit ans Cultivateur, et Jean  
baptiste Keyders âgé de vingt six ans tisserand, tous  
deux domiciliés à Poppel, et ont les père et témoins signé  
avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en  
a été faite lecture. A Tilborg J B Keyders  
Joos van Tilborg J B Keyders  
Wiermans  
mairie

N-19  
D.



L'an mille huit cent onze de L'Empire le vingt 7<sup>e</sup> du  
 mois de mai à dix heures du matin, par  
 devant nous Jean Baptiste Widemanns Maire, officier de l'état  
 Civil de la Commune de Poppel, Département des Deux  
 Nettes, Canton d'Arundout, sont comparus Nicolas van Steen  
 âgé de cinquante deux ans Cultivateur, et Pierre Huybregts  
 âgé de cinquante ans Cultivateur, tous deux domiciliés à  
 Poppel et voisins, lesquels nous ont déclaré que Pierre  
 Dieken âgé de trois mois né à Poppel, fils de Pierre  
 Dieken Cultivateur et de Willemine van Steen domiciliés  
 à Poppel, est décédé ce jour d'hui à huit heures du matin  
 de la maison N<sup>o</sup> Section premier, et les déclarants ont  
 signé avec nous le présent acte après que lecture leur  
 en a été faite.

P<sup>r</sup> Vain & Teen

p Huybregts

Widemanns  
Maire

N-20

M.

L'an mille huit cent onze de L'Empire le vingt quatre  
 du mois de mai à onze heures du matin, par devant  
 nous Jean Baptiste Widemanns Maire, officier de l'état civil  
 de la Commune de Poppel, Arrondissement de Trarbach  
 Département des Deux Nettes, sont comparus Antoine  
 Hendricky âgé de cinquante une ans journalier né et  
 domicilié à Poppel, 1<sup>er</sup> veuf de feu Cornelia de Gueff  
 2<sup>e</sup> veuf de feu Angeline van de Sande décédée à  
 Poppel le vingt quatre juillet au mille huit cent  
 dix, comme il est constaté par acte de décès délivré  
 à Poppel le dix mai dix huit cent onze, fils de feu  
 Jacques Hendricky et d'Elisabeth Mues

Et Jeanne Wouters âgée de quarante sept ans  
 née à Trogelosen domiciliée à Poppel fille de  
 Jean François de Coon décédée à Poppel le onze mai  
 dix huit cent onze comme il est constaté par acte  
 de décès délivré à Poppel le dix mai dix huit cent

approuvé & mot  
 fait ci Contre  
 Widemanns

onde, fille de frans walteri-wouters et de Catharine  
jaunee, lesquels nous ont requis de proceder a la celebration  
du mariage projeté entre eux et les publications ont été  
faites a poppel devant la porte de l'église paroissiale  
selon la premiere publication le douze du mois de mai  
et la seconde publication le dix-neuf du mois courant  
a onze heures de matin, aucun opposition au dit  
mariage ne nous ayant été signifié faisant droit  
a leur requête après avoir donné lecture  
de toutes les pieces ci dessus mentionnés et de Chapitres  
de la loi de l'empereur Napoleon, institué du  
mariage, avons demandé au futur epoux, et a la  
future epouse s'ils veulent se prendre pour mari  
et pour femme Chacun d'eux, ayant répondu  
separément et affirmativement, déclarons au nom  
de la Loi qu'antoine hendrickx et joanne wouters  
sont unis par le mariage, de quoi avons dressé  
acte en presence de jean Engels âgé de quarante  
deux ans Cordouin, Adrien van de Lande âgé de  
vingt six ans taillen, Cornil de graef âgé de  
quarante trois ans Cultivateur, et matieu de Doulier  
âgé de trente huit ans Boulanger, tous les quatre  
domiciliés a poppel, lesquels après qu'il lecture  
leur en a été faite L'ont signé avec nous et  
les parties contractantes, accepté la future epouse et  
la future epouse qui ont déclaré de ne savoir signer

marque + d'antoine hendrickx

marque + de joanne wouters

A Vanderbanden

Jean Engels Notaire  
maire

M. Didonckier

C. de graef

NL 21.  
N.



L'an mille huit cent onze, de L'Empire, le  
vingt six mai a cinq heures de relevée, par devant  
nous Jean Baptiste Wisman Maire, officier de  
L'Etat Civil de la Commune de Poppel, Département des Deux  
Nettes, Canton d'Arendonck, est comparu Laurent van Tilborg  
agé de trente ans né a alphen domicilié a poppel Catholique  
lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né a  
poppel, ce jour d'hui a deux heures de relevée, de lui déclarant  
et de Henriette van den heuvel son épouse agée de vingt cinq  
ans née et domiciliée a poppel, a laquelle il a déclaré  
vouloir donner les prénoms de Margaritha, les dits  
déclaration et présentation faites en présence de Coenil van  
Den heuvel agé de cinquante cinq ans tisserand, et Jean  
van Tilborg agé de vingt sept ans tanneur, tous deux domiciliés  
a poppel, et ont les père et témoins signé avec nous le  
présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture,  
accepté le père qui a déclaré de ne savoir écrire  
marquis De Laurent van Tilborg & van den heuvel  
J. Van Tilborg M. Wisman

NL 22.  
N.

L'an mille huit cent onze de L'Empire, le treize jour du mois de  
mai a huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Wisman  
Maire, officier de L'Etat Civil de la Commune de Poppel, Département  
des Deux Nettes, Canton d'Arendonck, est comparu Antoine Martens  
agé de trente sept ans Catholique né et domicilié a poppel, lequel  
nous a présenté un enfant du sexe masculin né a poppel et  
muet a l'ouïe, de lui déclarant et de Adrienne a bien son épouse  
agée de vingt six ans née a alphen domiciliée a poppel, auquel  
il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean, les dits  
déclaration et présentation faites en présence de Jean van hees  
agé de cinquante neuf ans Catholique, et Pierre van de Ruyt  
agé de quarante neuf ans Catholique, tous deux domiciliés a  
poppel, et ont les père et témoins signé avec nous le présent  
acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture  
recteur Jean de Ruyt  
Jean hees  
Antoine Martens  
M. Wisman



N. 23.  
N.

L'an mille huit cent onze de L'Empire, le trente une  
mois de mai a cinq heures du matin par devant nous  
Jean Baptiste Wiseman Maire, officier de L'Etat Civil  
de la Commune de Poppel, Département des deux nettes  
Canton d'Arendonck, et Comparsu Corniel Engels age de  
quarante ans Charpentier né et domicilié a Poppel, lequel  
nous a présenté un Infant du Sexe féminin né a Poppel  
ce jour d'hui a quatre heures du matin, de Lui déclarant et de  
Cornelia Gieberghe son épouse age de trente six ans née  
et domiciliée a Poppel, a laquelle il a déclaré vouloir  
donner les prénoms de Adrienne Marie, les dits déclaration  
et présentation faites en présence de Pierre Engels age de  
quarante quatre vingt six ans particulier, et Jean Engels  
age de quarante trois ans Cordonnier, tous deux domiciliés  
a Poppel, et ont les jours et tenus signé avec nous le présent  
acte de naissance après qu'il leur en a été faite lecture

Cornelis Engels P L engels Jean Engels  
M. D. Wiseman

N. 24.  
N.

L'an mille huit cent onze de L'Empire le dix neuf de  
mois de juin a huit heures du matin par devant nous  
Jean Baptiste Wiseman Maire, officier de L'Etat Civil de la  
Commune de Poppel, Département des deux nettes, Canton d'Aren-  
donck, et Comparsu Corniel Arberghes age de trente trois ans  
Cultivateur né et domicilié a Poppel, lequel nous a  
présenté un Infant du Sexe masculin né a Poppel  
hier a six heures du soir, de Lui déclarant et d'Anne  
Marie Lebrecht son épouse age de vingt ans née  
a Morsgodelle domiciliée a Poppel, auquel il a déclaré vouloir  
donner les prénoms de Pierre les dits déclaration et  
présentation faites en présence de Guillaume Ver-  
has age de soixante trois ans Cultivateur et Henri  
de Jongh age de soixante trois ans garde Champêtre  
tous deux domiciliés a Poppel, et ont les jours et tenus  
signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il  
leur en a été faite lecture, accepté le jour qui a déclaré  
de l'avoir espris.

EN VERTU DES  
M. D. Wiseman

N<sup>o</sup> 25  
2



L'an mille huit cent onze, de L'Empire, Le 9<sup>me</sup> jour  
 du mois de juin à dix heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Wiedemann Maire, officier de l'état  
 Civil de la commune de Poppel, Département des deux nettes  
 Canton d'arrendement, sont comparus Henri Konrads âgé de cinquante  
 sept ans tisserand, et Cornil van Gils âgé de cinquante six  
 ans tisserand, tous deux voisins domiciliés à Poppel, lesquels nous  
 ont déclarés que Jean van Hilberg âgé de trente quatre ans  
 domestique né à Alpher domicilié à Poppel célibataire fils  
 de feu Cornil van Hilberg et de Petronelle van Gils, est  
 décédé ce jour d'hui à sept heures du matin, en la maison  
 N<sup>o</sup> Section première, et les déclarants ont signé avec nous  
 le présent acte, après que lecture leur en a été faite,

Et: mandats: Van Gils Wiedemann  
 maire

N<sup>o</sup> 26  
D

L'an mille huit cent onze, de L'Empire, le sept<sup>me</sup> du mois  
 de juillet à deux heures de relevée, par devant nous Jean Baptiste  
 Wiedemann Maire, officier de l'état Civil de la commune de  
 Poppel, Département des deux nettes, Canton d'arrendement  
 sont comparus Henri van hees âgé de vingt sept ans  
 Couvreur de paille, et Martin de Jongh âgé de trente cinq  
 ans fils Cultivateur, tous deux voisins domiciliés à Poppel,  
 lesquels nous ont déclaré que Clotilde Wouters van Oolen  
 âgée de soixante dix sept ans fille née et domiciliée  
 à Poppel célibataire, fille de feu Jean Wouters van  
 Oolen, et Anne van, est décédée ce jour d'hui à dix  
 heures du matin, en la maison N<sup>o</sup> Section quatrième  
 et les déclarants ont signé avec nous le présent acte après  
 que lecture leur en a été faite.

Henri van hees Wiedemann  
 maire  
 Martinus de Jongh

N. 27.

D.

Un mille huit cent onze de L'Empire, le dia du mois  
de juillet a une heure de relevée, par devant nous Jean  
Baptiste Wiermans Maire, officier de l'état Civil de  
la Commune de Poppel, Département des deux nettes  
Canton d'arendonk, sont comparus Antoine abou agé de  
quarante deux ans Cultivateur, et Adrien Hendrick agé  
de quarante ans Cultivateur, tous deux voisins domiciliés  
en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Jean  
Stoops agé de soixante quinze ans journalier né et  
domicilié en cette Commune veuf de feu Jean Joostien  
fils de feu Jean Stoops et Marie van tuden, est  
décédé ce jour d'hui à dix heures du matin, en la maison  
N. Section deux, et les déclarants ont signé avec nous  
le présent acte, après que lecture leur en a été faite,

Antoine Hendrickse

Wiermans  
Maire

N. 28.

N.

Un mille huit cent onze de L'Empire, le trois du  
mois de juillet a trois heures de relevée par devant nous Jean  
Baptiste Wiermans Maire, officier de l'état Civil de la Commune  
de Poppel, Département des deux nettes, Canton d'arendonk, est  
comparu Corneil Gabriels agé de trente sept ans Cultivateur né  
à Muzelpas domicilié à Poppel, lequel nous a présenté son enfant  
du sexe féminin née à Poppel ce jour d'hui à huit heures du  
matin, de lui déclarant et de Justrouelle Janssen son épouse  
agé de trente sept ans née à enleester domiciliée à Poppel  
à laquelle il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne  
Marie, les dits déclaration et présentation faites en présence  
de Jean Engels agé de quarante trois ans Cordonnier et  
Henric Willebois agé de trente neuf ans tailleur, tous deux  
domiciliés à Poppel, et ont les pères et ténors, signé avec  
nous le présent acte de naissance après qu'il lecture  
leur en a été faite.

Willebois

Jean Engels

Wiermans  
Maire



N. 20.  
 L'an mille huit cent onze de L'Empire, le seize  
 du mois de juillet à neuf heures du matin, par devant nous  
 Jean Baptiste L. Siemanns Maire, officier de L'état  
 Civil de la Commune de Poppel, Département des deux nettes,  
 Canton d'arendonck, sont comparus les Sieurs Adrien van hoes  
 adjoit au Maire, âgé de quarante deux ans, et Corneil van  
 Gils âgé de cinquante six ans, tous deux domiciliés  
 à Poppel, lesquels nous ont déclaré que Jean van Steen  
 âgé de soixante ans Cultivateur né et domicilié en  
 cette Commune épouse de Joanne Marie Piets demeurant  
 au dit Poppel, fils de feu Jean van Steen et Clavina  
 mattheussen, se trouvoit attendu mort hier à sept heures  
 du soir dans la Cour de cette Commune et par  
 a L'endroit dit maublenberg, et ont les déclarations signées avec  
 nous le présent acte après que lecture lui en a été faite,

C Van Gils Adrien L. Siemanns  
 Maire

N. 30.  
 D.

L'an mille huit cent onze de L'Empire, le vingt neuf du  
 mois de juillet à neuf heures du matin par devant nous  
 Jean Baptiste L. Siemanns Maire, officier de L'état Civil de  
 la Commune de Poppel, Département des deux nettes, Canton  
 d'arendonck sont comparus Wilthoud Woomans, âgé de quarante  
 quatre Cultivateur, et Wouter int van âgé de quarante  
 cinq ans Cultivateur, tous deux domiciliés à Poppel voisins,  
 lesquels nous ont déclaré que Marie Hendricky âgée de  
 quatre vingt deux ans fille née et domiciliée à Poppel  
 veuve de feu Andrieu Soirans, fille de feu Valentin  
 Hendricky et Cornelia jachops, est décédée ce jour d'hui  
 à sept heures du matin, en la maison N. 2 Section  
 quatre, et les déclarations ont signées avec nous le présent  
 acte, après que lecture lui en a été faite,

W. int van Wilthoud Woomans L. Siemanns  
 Maire

N. 31. L'an mille huit cent onze de L'Empire, le treute uno de  
mois de juillet a onze heures du matin, par devant nous Jean  
- Baptiste W. Siemaus Maire, officier de L'Etat Civil de la Commune  
de Poppel, Arrondissement de Turnhout, Departement des Deux  
- Nettes, sont comparez Martin van der Schoot age de treute  
- cinq ans domestique Cultivateur né a Hilvarenbeek domicilié  
a Weelde, majeur fils de Jean van der Schoot décédé a  
Hilvarenbeek le dix huit Aout L'an mille sept cent quatre  
vingt une, femme il est constaté par acte de décès delivré a  
Hilvarenbeek le dix sept juillet dix huit cent onze, et de Marie  
van de ven fille domiciliée a Hilvarenbeek, consentante ainsi  
qu'il résulte de la procuration passée a Hilvarenbeek le vingt  
- juillet dix huit cent onze, en présence du maire, laquelle sera  
annexée au present acte

Et Anne Marie Stoojs age de vingt neuf ans fille  
- née et domiciliée a Poppel, fille majeure de Adrien Stoojs  
- décédé a Poppel le vingt cinq Septembre L'an mille sept cent  
quatre vingt trois, femme il est constaté par acte de décès  
- delivré a Poppel le vingt juillet dix huit cent onze, et  
- d'Elisabeth van Hal décédée a Poppel le sept octobre L'an  
- mille sept cent quatre vingt quatre, comme il est constaté  
- par acte de décès delivré a Poppel le vingt juillet dix huit  
- cent onze, lesquels nous ont requis de proceder a la célébration  
- du mariage projeté entre eux, et dont les publications  
- ont été faites a Poppel et a Weelde devant la porte de  
- L'eglise paroissiale, savoir la premiere publication le  
- vingt de cet mois, et la seconde publication le vingt huit  
- courant a onze heures du matin, aucune opposition au  
- dit mariage ne nous ayant été signifiée suivant droit  
- a leur requisiion, après avoir donné lecture de toutes  
- les pieces ci dessus mentionnées et du Chapitre Six du  
- titre du Code Napoleon, institué du mariage, nous  
- avons demandé au futur epoux, et a la future epouse s'ils



furent le prendre pour mari et pour femme !! L. 11  
 Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirma-  
 tivement, déclarent au nom de la loi que Martin van der  
 Schoot et Anne Marie Stoops sont unis par le mariage de quoi  
 avons dressé acte, en présence de Martin de Donker âgé de  
 trente huit ans Cultivateur, Cornelis Engels âgé de quarante ans  
 Charpentier, Henri van Jaick âgé de trente ans Cultivateur, et  
 Jean Engels âgé de quarante trois ans Cordonnier, tous les quatre  
 domiciliés à poppe, lesquels après qu'il lecture leur en a été aussi  
 donné, l'ont signé avec nous et les parties contractantes, accepté  
 le futur, et la future qui ont déclaré de ne savoir écrire,  
 marque + de Martin van der Schoot

marque + d'Anne Marie Stoops

Jean Back Jan: Engels M. De Doncker  
 Cornelis Engels M. De Siemas  
marie

N. 32.  
N.

L'an mille huit cent onze de L'Empire, le onze du mois de  
 tout à cinq heures de relevée, par devant nous Jean Baptiste  
 Desjardins Maire, officier de l'état civil de la commune  
 de poppe, arrondissement de trumbout, Département des deux  
 Netherlands, est comparu Cornelis Daemen âgé de vingt sept ans  
 jouissant de sa plénitude de ses facultés, lequel nous a  
 présenté un enfant du sexe masculin né à poppe, lequel nous a  
 une heure de relevée, de lui déclarant et d'indiquer  
 Marie van Beerden son épouse âgée de vingt sept ans  
 née et domiciliée à poppe, auquel il a déclaré l'enfant donner  
 les prénoms d'Adrien, les dits déclaration et présentation  
 faites en présence d'Antoine aben âgé de quarante deux  
 ans Cultivateur, et Adriaen Hendricky âgé de quarante ans  
 Cultivateur, tous deux domiciliés à poppe, et ont les père et mère  
 signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il  
 lecture leur en a été faite, accepté le père qui a déclaré de  
 ne savoir écrire, marque + de Cornelis Daemen  
 a. aben

M. De Siemas  
 M. De Siemas  
 M. De Siemas





L'an mille huit cent onze de l'Empire, le deux 12<sup>e</sup> jour  
 du mois de Septembre a onze heures du matin  
 par devant nous Jean Baptiste Wiemanns Maire, officier de  
 l'état civil de la Commune de Poppel, Département des  
 deux nettes, Canton d'arendonck, sont comparu Henri Broers  
 âgé de vingt huit ans fils cultivateur, et Antoine Martens  
 âgé de trente sept ans cultivateur tous deux voisins domiciliés  
 a Poppel, lesquels nous ont déclaré que Jean Janssens âgé de  
 cinquante six ans journalier né a dieken domicilié a Poppel,  
 épouse de Joanne van Hoffen domiciliée en cette Commune  
 fils de feu Jean Janssens, et Hendine Hoovers est décédé  
 en cette Commune ce jour d'hui a huit heures du matin  
 en la maison N<sup>o</sup> Section premier, et les déclarants ont signé  
 avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

H. Broers A. Martens J. B. Wiemanns  
 Maire

L'an mille huit cent onze de l'Empire, le cinq du mois  
 d'octobre a six heures de relevée, par devant nous Jean Baptiste  
 Wiemanns Maire, officier de l'état civil de la Commune de  
 Poppel, Département des deux nettes, Canton d'arendonck, sont  
 comparu Arnoldus Storms âgé de trente quatre ans Charpentier  
 et Gerard Godschalk âgé de quarante trois ans journalier, tous  
 deux voisins domiciliés a Poppel, lesquels nous ont déclaré que  
 Joanne Elisabeth Hendricky âgée de trente neuf ans née  
 et domiciliée a Poppel épouse de Joseph van Eyndhoven  
 cultivateur en cette Commune fille de feu Corniel Hendricky  
 et de Barbe Coppens cultivatrice a Poppel, est décédée  
 en cette Commune ce jour d'hui a huit heures du matin  
 en la maison N<sup>o</sup> Section quatre, et les déclarants ont signé  
 avec nous le présent acte après que lecture leur en a été  
 faite.

A. Storms G. Godschalk J. B. Wiemanns  
 Maire



N. 37.  
N.

L'an mille huit cent onze de L'Empire, le dix du mois  
 d'octobre à deux heures de relevée par devant nous Jean Baptiste  
 Widmanns Maire, officier de L'état Civil de la Commune de Poppel  
 Arrondissement de Turinbourg, Département des deux Nettes, est com-  
 paru Lamin De Jongh âgé de soixante ans journalier né  
 à alphen domicilié à Poppel; lequel nous a présenté un  
 enfant du Sexe masculin né à Poppel ce jour d'hui à  
 dix heures du matin, de lui déclarant et de Marie Hendrick  
 son épouse âgé de trente cinq ans née à Hulst domicilié  
 à Poppel, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms  
 de Godefrid, les dits déclaration et présentation faites  
 en présence d'Adrien De Bonté âgé de quarante huit ans  
 Cultivateur, et Jean Engels âgé de quarante trois ans (Cordonnier  
 tous deux domiciliés à Poppel, et ont les père et le moins signés  
 avec nous le présent acte de naissance après qu'il lecture  
 leur en a été faite: Lamin De Jongh  
 A de Bonté  
 Jean Engels  
 W. Widmanns  
 Maire

N. 38.  
N.

L'an mille huit cent onze de L'Empire, le dix du mois  
 d'octobre à huit heures du matin par devant  
 nous Jean Baptiste Widmanns Maire officier de L'état Civil de  
 la Commune de Poppel, Arrondissement de Turinbourg, Départe-  
 ment des deux Nettes, est comparu Martin van der Schoot  
 âgé de trente cinq ans journalier né à Hilvarenbuck domicilié  
 à Poppel, lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin  
 né en cette Commune ce jour d'hui à une heure du matin  
 de lui déclarant et d'Anna Marie Hoops son épouse âgé de  
 vingt neuf ans née et domiciliée en cette Commune, à laquelle  
 il a déclaré vouloir donner les prénoms de Willemine, les  
 dits déclaration et présentation faites en présence de Pierre  
 Luzyke âgé de quarante huit ans Cultivateur, et Corneil  
 Reiberghs âgé de cinquante une ans Charpentier tous deux  
 domiciliés à Poppel, et ont les père et le moins signés avec nous  
 le présent acte de naissance après qu'il lecture leur en a été  
 faite, receu le père qui a déclaré de ne savoir écrire  
 par nous de Martin van der Schoot peeter Caeykhe  
 C. Reiberghs  
 W. Widmanns  
 Maire

N-39.  
D.

L'an mille huit cent onze de L'Empire, le 13 Jour  
Douze du mois de novembre a dix heures du matin  
par devant nous Jean Baptiste Wiemanns Maire, officier de l'état  
Civil de la Commune de Poppel, Département des deux nettes,  
Canton d'Amandouck, Sont comparus Antoine Martens age de  
huit sept ans Cultivateur, et Gosart Broers age de quarante  
deux ans tisserand, tous deux voisins domiciliés a Poppel,  
lesquels nous ont déclaré que Henry Broers age de soixante  
quatre ans Cultivateur né et domicilié a Poppel, époux  
d'une Marie Hendrickx domiciliée en cette Commune, fils de  
feu Theodor Broers et d'une van Tudder, est décédé en  
cette Commune ce jour d'hui a sept heures du matin en la  
maison N<sup>o</sup> Section première, et les déclarants ont signé  
avec nous le présent acte après que lecture leur en a  
été faite. Antonius Martens J. Broers  
J. Wiemanns  
mair

N-40.  
D.

L'an mille huit cent onze de L'Empire, le quinze du mois  
de novembre a neuf heures du matin, par devant nous Jean  
Baptiste Wiemanns Maire, officier de l'état Civil de la  
Commune de Poppel, Département des deux nettes, Canton  
d'Amandouck, Sont comparus Corneil Vuchels age de quarante  
six ans Cultivateur, ancien Cax, age de trente six ans  
Cultivateur, tous deux voisins domiciliés a Poppel, lesquels  
nous ont déclaré que Lambert Boeckx age de soixante  
cinq ans Cultivateur né et domicilié a Poppel, veuf  
de feu Cornelia Lambrechts, fils de feu Herman Boeckx  
et Marie van Heed, est décédé en cette Commune  
le quatorze du mois courant a dix heures du soir,  
en la maison N<sup>o</sup> Section première, et les déclarants  
ont signé avec nous le présent acte, après que lecture  
leur en a été faite. Corneil Vuchels  
Antonius Bas J. Wiemanns  
mair

N. 41.  
D.

L'an mille huit cent onze de L'Empire, le trente du mois  
de novembre a quatre heures de relevée par devant nous  
jean baptiste Vidimus Maire, officier de l'état civil  
de la Commune de poppel, Département des deux nettes  
Canton d'arundouk, sont comparus pierre Luyckx âgé  
de quarante huit ans cultivateur, et martin de  
Douches âgé de trente neuf ans Cultivateur, tous  
deux voisins domiciliés a poppel, lesquels nous ont déclaré  
que Robert Marinckx âgé de soixante huit ans tiff-  
sant né et domicilié a poppel, épouse de Marie  
Catharina Vinckx domiciliés en cette Commune, fils  
de feu Gerard Marinckx et Joanne de jougl, est décédé  
en cette Commune ce jour d'hui a quatre heures et demi  
à midi, en la maison N<sup>o</sup> Section trois et les Decla-  
rants ont signé avec nous le present acte après que  
lecture leur en a été faite. / s. peeter Luyckx  
M. De doncker M. Vidimus  
mairie

N. 42.  
D.

L'an mille huit cent onze de L'Empire le premier du  
mois de decembre de neuf heures du matin par devant nous  
jean baptiste Vidimus Maire, officier de l'état civil de la  
Commune de poppel, Canton d'arundouk Département des  
deux nettes, sont comparus Martin Vinckx âgé de trente huit  
ans né et résidant domicilié a poppel cultivateur, père de  
L'infant, Jean Mudoes âgé de trente sept ans cultivateur  
et Jean van Gils âgé de quarante trois ans Cultivateur tous  
deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont présentés  
un enfant de sexe féminin sans vie née ce jour d'hui a  
cinq heures du matin, fille du premier déclarant et de  
joanne van heuk son épouse âgé de trente sept ans née  
à Reusel domiciliés à la dite Commune de poppel, et ont  
les comparans signés avec nous le present acte après  
que lecture leur en a été faite acceptée le peu qui a  
déclaré de ne savoir écrire. / s. marque X de Martin Vinckx  
Jean van Gils Jean Mudoes / s. Vidimus  
mairie

N<sup>o</sup> 43  
N.

L'an mille huit cent onze de L'Empire, le Douze 14<sup>e</sup> Jour  
 Du mois de Decembre a huit heures du matin, par devant  
 nous Jean-Baptiste Wiemanns Maire, officier de l'Etat Civil de  
 la Commune de Pöppel, Departement des deux Nettes, Canton  
 d'Arundont, est comparu Adrien Frankeu age de soixante neuf  
 ans sage femme domicilié a Pöppel, laquelle nous a declare  
 que ce jour'hui a deux heures du matin, Jeanne Elisen  
 age de vingt un ans fille née et domiciliée a Pöppel,  
 est accouchée dans la maison de son pere, d'un enfant  
 du sexe masculin qu'elle nous presente, et auquel elle donne  
 les nom et prenom de Jacques Elisen, les dits declaration  
 et presentation faites en presence de Wilhaum van  
 hees age de soixante deux ans cultivateur, et Jean Engels  
 age de quarante trois ans Cordonnier, tous deux domiciliés  
 a Pöppel, et ont les declarants et temoins signé avec  
 nous le present acte de naissance apres qu'il lecture  
 leur en a été faite, accepté la declaration qui a declare de  
 ne savoir esire,

marque X d'Adrien Frankeu  
 Jean Engels      W van Hees      M. Wiemanns  
mair

N<sup>o</sup> 44  
N.

L'an mille huit cent onze de L'Empire, le vingt trois du mois  
 de Decembre a onze heures du matin, par devant nous Jean-Bap-  
 tiste Wiemanns Maire, officier de l'Etat Civil de la Commune de  
 Pöppel, Departement des deux Nettes, Canton d'Arundont, est comparu  
 devant Luyten age de trente cinq ans cultivateur né a Loozemi-  
 er domicilié a Pöppel, lequel nous a presente un enfant du sexe mas-  
 culin né a Pöppel ce jour'hui a huit heures du matin, de lui decla-  
 rant et de Jeanne Martens son epouse age de trente six ans, née  
 a Loozemi-er domiciliée en cette Commune, auquel il a declare vouloir  
 donner les prenom de Wilhem, les declarations et presentations faites  
 en presence de Jean-Baptiste Kuhlmanns age de cinquante un ans  
 cultivateur, et Adrien Kuhlmanns age de trente six ans cultivateur  
 tous deux domiciliés a Pöppel, et ont les pere et temoins signé avec  
 nous le present acte de naissance, apres qu'il lecture leur en  
 a été faite.

Luyten      A. Kuhlmanns  
 M. Wiemanns  
mair

N<sup>o</sup> 15.  
D.

Extrait des Registres des actes de décès de la ville  
de Belfort Département du haut Rhin

Le six mil huit cent onze, le vingt quatre du mois  
d'octobre à dix heures du matin, par devant nous Paul  
George Maire et officier de l'état civil de la commune  
de Belfort Département du haut Rhin, sont comparus  
les Sieurs Dominique Boncourt âgé de quarante deux  
ans Ecuyer de L'hôpital militaire de cette ville, et  
Jean Baptiste Boularron âgé de quarant ans Secrétaire  
de cette mairie, les deux domiciliés à Belfort, lesquels  
nous ont déclaré que le nommé Henry Stromus Chasseur  
à cheval du troisième régiment, natif de Poppel  
Canton d'arundouk Département des deux nettes, entré au  
dit hôpital le deux octobre courant y est décédé ce  
jourd'hui vingt quatre du dit mois, et ont les déclarations  
signé avec nous le présent acte de décès après qu'il  
leur en a été fait lecture, Signé Boncourt, Boularron  
et D. George

Pour l'extrait certifié conforme et délivré par  
nous maire de la ville de Belfort pour être adressé  
conformément à l'art. 80 du Code Civil au maire de  
Poppel Canton d'arundouk Département des deux nettes

Signé D. George

Qui pour nous première juge faisant les fonctions  
de président par cause d'absence du titulaire par  
congé du tribunal civil de première instance  
siège à Belfort pour valoir légalisation de la  
signature de M<sup>r</sup> D. George Maire de la ville  
de Belfort apposée au bas de l'acte ci devant  
Belfort le 25 octobre 1800 onze

Signé